



université panthéon.sorbonne

LA LETTRE DU PRESIDENT

Il y a quelques semaines, l'ensemble des usagers de l'Université désignaient, pour la première fois sans aucune limitation leurs représentants aux diverses instances de décision prévues par la Loi d'Orientation de 1968.

Le nouveau Conseil d'Université, composé d'étudiants, de personnels, d'enseignants et de personnalités extérieures, réellement représentatif de Paris I, m'a élu à sa Présidence.

Présent depuis près de 20 ans dans notre Université (d'abord comme étudiant, puis comme enseignant à tous les degrés, enfin comme Directeur de l'U.E.R. de Géographie, et désormais comme Président de l'Université) je suis heureux de pouvoir m'adresser aujourd'hui à tous les membres de notre Communauté Universitaire.

Ma déclaration de candidature indiquait clairement que l'Information devait être, et serait, un élément primordial du changement à l'Université. C'est pourquoi j'ai décidé de faire publier ce Journal de Paris I, qui vous apportera, tous les deux mois, les dossiers, les informations pratiques et les nouvelles concernant notre Université dans tous ses domaines d'activité.

Vous serez ainsi mieux à même de connaître, de juger, et de critiquer constructivement l'activité des divers Services et des Conseils d'U.E.R. et d'Université.

Vous pourrez de même vous exprimer, directement ou par l'intermédiaire des Organisations représentatives, qui disposeront, dans chaque numéro, d'une page complète pour se présenter et exprimer leurs opinions.

Un numéro spécial, en plus des 4 prévus annuellement, informera les étudiants et les nouveaux bacheliers, sur les conditions d'Inscription et les problèmes qui s'y rapportent (Equivalences, Dérogations, Etudiants étrangers, etc ...)

Comme vous pouvez le constater, le numéro que vous avez entre les mains a des imperfections du prototype, mais après quelques balbutiements, il deviendra, je l'espère, un organe vivant de liaison et d'information.

Je veux terminer ce premier Editorial en rappelant très clairement que l'Université et tout particulièrement PARIS I, est ouverte aux propositions et à la discussion. Les étudiants, usagers principaux de l'Université, doivent disposer de moyens améliorés tant au niveau des études que des conditions de vie. Ce journal devra être le reflet et l'écho, comme pour toutes les autres catégories d'usagers.

Surtout au moment où se prépare une nouvelle Loi d'Orientation qui devrait rendre à l'Université sa place légitime dans le pays, et développer ses activités, notamment dans le domaine de la Formation Permanente.

Les portes sont désormais ouvertes au dialogue et à l'expression de tous pour une autre Université.

INSTITUTS ET CENTRES D'ENSEIGNEMENT

Les conditions d'admission et d'études sont à demander aux secrétariats des Instituts et Centres.

CENTRE D'ETUDES SUPERIEURES DU TOURISME (CEST) Centre Tolbiac.

Directeur : M. B. MORUCCI, Maître-Assistant,
90, rue de Tolbiac 75013 -
Tél : 584.11.66, poste 352.

Diplômes délivrés :
Diplômes nationaux :
- Licence et maîtrise de tourisme
Diplômes d'Université :
- Certificat d'études supérieures du tourisme
(pour les étudiants étrangers seulement).

CENTRE D'ETUDES SOCIALES (CES)

2, rue Cujas, 75005 Paris -
Tél : 326.18.56

Directeur : Mme C. MILLS, Maître-Assistante,

Préparations assurées et diplômes délivrés :
- Préparation à divers concours administratifs :
- Inspection du travail
- Centre national d'études supérieures de la Sécurité Sociale
- Direction d'établissement hospitalier
- Inspection de l'action sanitaire et sociale
- Diplôme de conseiller du travail.

CENTRE UNIVERSITAIRE D'ETUDES DES COMMUNAUTES EUROPEENNES

12, Place du Panthéon, Aile Cujas, Bureau 308
Tél : 329.21.40, poste 426
Directeur

Diplômes délivrés
- Certificat au Centre Universitaire d'études des communautés européennes, mention droit
- Diplôme du Centre Universitaire d'études des communautés européennes, mention droit
- Diplôme du Centre Universitaire d'études des communautés européennes, mention économie.

CENTRE UNIVERSITAIRE REGIONAL D'ETUDES MUNICIPALES (CUREM).

14, rue Cujas 75005 Paris
Tél : 329.12.13

Directeur : Monsieur le Professeur J. VERGES

Diplôme préparé
"troisième degré"
- Première année
- Deuxième année
- Troisième année sanctionnée par le diplôme d'études supérieures d'administration municipale (DESAM)

Le DESAM obtenu dans le cadre du CUREM de Paris I, peut-être, sur décision individuelle du Président de l'Université, admis en équivalence du DEUG.

INSTITUT D'ADMINISTRATION DES ENTREPRISES (IAE)

162, rue Saint-Charles, 75015 Paris -
Tél : 554.97.24

Directeur : M. le Professeur G. TRIOLAIRE

Diplômes délivrés :
Diplômes nationaux :
- DESS général : certificat d'aptitude à l'administration des entreprises
- DESS fonctionnels : gestion financière et fiscalité, gestion du personnel, contrôles°, systèmes d'information°

Diplômes d'Université :
- Diplômes de formation à la gestion

INSTITUT DES ASSURANCES DE PARIS I (IAP)

12, Place du Panthéon, Aile Cujas, Bureau 211
Tél : 325.13.45

Directeur : M. le Professeur J. BIGOT

Diplôme de l'Institut

INSTITUT D'ETUDES DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL (IEDES)

58, Boulevard Arago, 75013 Paris -
Tél : 336.23.55

Directeur : M. le Professeur Ch. MORAZE

Diplômes délivrés :
Diplômes nationaux°
- DEA et doctorat de troisième cycle "socio-économie du développement"
- DESS : développement agricole°, santé publique et nutrition dans le développement°, Planification de l'emploi et de l'éducation°
Projets de production et développement industriel°.

Diplôme de troisième cycle de l'Institut.

INSTITUT D'ETUDES JUDICIAIRES (IEJ)

12, Place du Panthéon, Aile Cujas, Bureau 419
Tél : 329.21.40, Poste 451.

Directeur : M. le Professeur J.D. BREDIN

Préparation assurées :
- au certificat d'aptitude à la profession d'avocat.
- au concours d'entrée à l'Ecole Nationale de la Magistrature.

INSTITUT DE DEMOGRAPHIE DE PARIS

22, rue Vauquelin 75005 Paris -
Tél : 337.48.11

Directeur : M. B. GROSSAT, Maître-assistant

(°) sous réserve d'habilitation

(°) sous réserve d'habilitation

Informations

Diplômes délivrés :
 Diplômes nationaux :
 -DEA et doctorat de troisièmes cycle Démographie.
 -DESS Expert démographie°

Diplômes d'Université :
 -Certificat d'aptitude à la démographie
 -Diplôme de démographie générale
 -Diplôme d'études supérieures de l'Université Expert démographie
 -Diplôme d'éducation en matière de population

INSTITUT DES SCIENCES SOCIALES DU TRAVAIL (ISST)

37, A. du Président F. Roosevelt 92330 SCEAUX
 Tél : 350.40.13

Directeur : M le Professeur J. FREYSSINET

Préparation assurées et diplômes délivrés :

-Stages d'éducation ouvrière spécialisée
 -DEA Sociologie du droit, relations sociales, option formation.

CENTRE D'EDUCATION PERMANENTE

14, rue Cujas 75005 PARIS
 Tél : 329.12.13, Poste 33.23

Directeur M Le Professeur SZRAMKIEWICZ

Diplômes délivrés :
 Diplômes nationaux :
 -DESS Formation permanente°

Diplômes d'Université :
 -Certificat supérieur d'ergonomie et d'écologie et certificat de technicien supérieur en ergonomie et écologie humaine.
 -Diplômes d'études supérieures de l'Université de Paris I :
 Ergonomie et écologie humaine
 Réalisateur de programme multi-média
 Formation permanente.

PREPARATIONS AUX CONCOURS ASSURES

PAR L'UNIVERSITE

Concours d'enseignement	Unités d'Enseignement et de Recherche assurant la préparation
C.A.P.E.S. et agrégation arts plastiques	Arts Plastiques, 162, rue Saint-Charles, 75015 Paris
C.A.P.E.S. et agrégation géographie	Géographie, 191, rue Saint-Jacques, 75005 Paris
C.A.P.E.S. et agrégation histoire	Histoire, 17, rue de la Sorbonne, 75005 Paris
C.A.P.E.S. et agrégation philosophie	Philosophie, 17, rue de la Sorbonne, 75005 Paris
C.A.P.E.S. de sciences économiques et sociales	Analyse et politique économiques, 14, rue Cujas, 75005 Paris
Agrégation de sciences sociales	Analyse et politique économiques, 14, rue Cujas, 75005 Paris
Agrégation d'économie et de gestion, options A et B	Gestion, 1, rue Victor-Cousin, 75005 Paris (bureau 218)

Concours d'entrée aux grandes écoles

Concours d'entrée à l'École nationale d'administration (E.N.A.)	
- concours à dominante juridique ;	Administration publique et droit public interne, 12, place du Panthéon, 75005 Paris
- concours à dominante économique	Analyse et politique économiques, 1, rue Victor-Cousin, 75005 Paris
Concours d'entrée à l'École nationale de la magistrature	Centre d'études judiciaires, 12, place du Panthéon, 75005 Paris
Concours de l'inspection du travail	
Concours d'entrée au Centre d'études supérieures de la Sécurité sociale	
Concours de l'inspection de l'action sanitaire et sociale	
Concours de la direction des hôpitaux	Travail et études sociales, 2, rue Cujas, 75005 Paris

Concours d'agrégations

Disciplines juridiques, politiques, économiques et de gestion	Secrétariats des U.E.R.
---	-------------------------

ELECTIONS CONSEIL D'UNIVERSITE ETUDIANTES

UNEF-ID : 16 élus ; UNEF : 5 élus ; CELF : 2 élus
 ADEG : 2 élus.

ELECTIONS BUREAU DU CONSEIL

UNEF-ID : 2 élus Messieurs BAUER, WACHSBERGER
 UNEF : 1 élu Monsieur BOCCARRA.

ELECTION DU VICE-PRESIDENT ETUDIANT

UNEF-ID : 1 élu Monsieur FOUKS

RESULTAT DES ELECTIONS UNIVERSITAIRES ETUDIANTES

Nombre de sièges :	/UNEF-ID : 105/	UNEF : 3/ADEG : 13/
	CELF : 3/	Divers : 8 /

Les étudiants

Les Personnels A.T.O.S., les enseignants et les chercheurs de PARIS I s'efforcent de réaliser toutes les missions de l'enseignement supérieur dans des conditions difficiles pour beaucoup d'entre eux. Tous les collègues, les étudiants doivent le savoir.

I - Les Personnels Administratif, Technique, Ouvrier et de Service -A.T.O.S.- :
610 Postes ; 310 de fonctionnaires et 300 de non titulaires.

Le tiers des titulaires peut prétendre à un grade supérieur par inscription sur la liste d'aptitude. Ils sont actuellement bloqués dans leur grade, malgré des anciennetés supérieures à 10 ans.

Parmi les 300 non titulaires, 220 sont contractuels type "C.N.R.S." et 70 sont contractuels d'Université.

Parmi les 220, une vingtaine sont sous classés au vu de leurs titres, une cinquantaine au vu de leur ancienneté.

Parmi les 70 qui sont les seuls dont la gestion relève de notre université, une vingtaine, sous-classée, n'a connu aucun avancement d'échelon depuis leur premier recrutement. Cette anomalie doit être réparée.

Cet héritage (1/3 de sous classements et la moitié de non titulaire) n'est pas spécifique à Paris I. Il se retrouve dans tout l'enseignement supérieur. A la demande du Vice-Président chargé des questions de personnels, les services établissent l'état détaillé de ces problèmes pour saisir la tutelle des besoins de reclassement et d'intégration. Dans le cadre de son autonomie, et en accord avec tous les syndicats, l'Université a décidé de procéder aux reclassements-avancements des personnels concernés qu'elle gère sur ses ressources propres.

En unifiant la gestion de cette catégorie de contractuels, elle mettra fin aux préjudices subis par le tiers d'entre eux, sans préjuger des solutions nationales d'intégration encore actuellement exclues.

Compte-tenu de son large domaine de compétences, la Commission Consultative Paritaire que les A.T.O.S. éliront fin mai sera un facteur important de l'expression des besoins et de l'activation de la politique du personnel.

II - Les Personnels Enseignants-Chercheurs :
714, les Chercheurs et I.T.A. : 164.

170 postes de Professeurs, 254 postes de Maîtres-Assistants, 174 postes d'Assistants, une centaine de vacataires à titre principal (sans poste, payés à l'heure, service assimilable aux assistants), 10 agrégés, certifiés

du second degré, 6 lecteurs, 164 chercheurs et I.T.A. (En outre, 1100 personnalités qualifiées exerçant une activité principale extérieure à l'Université font des vacations à Paris I).

Les 424 Professeurs et Maîtres-assistants sont fonctionnaires titulaires, les 290 Assistants et assimilés sont tous non titulaires.

Eu égard aux conditions réglementaires d'accès au grade supérieur, 40% des Maîtres-Assistants et des Assistants sont bloqués (110 M.A. docteurs et 66 assistants, dont 21 docteurs d'état et 16 LAFMA).

Afin d'obtenir que les créations de postes de Professeurs et de Maîtres-Assistants inscrits au budget 1982 amorcent un déblocage des carrières en cascades (I.M.A. recruté professeur libère 1 poste de M.A. sur lequel le recrutement d'1 assistant libère 1 poste d'assistant permettant le recrutement d'un vacataire) nous avons transmis au Ministère un état détaillé des besoins de PARIS I, fin février 1982.

En outre, dans le cadre de la procédure ouverte par le B.O. du 18.02.1982 pour l'intégration de 400 vacataires à titre principal au 01.01.1982, l'Université a créé toutes les conditions pour que nos collègues puissent faire valoir leurs droits (près de 80 ont pu postuler à la recevabilité de leur candidature

Il est à craindre que cette procédure ne règle, au mieux, qu'une vingtaine de situations en 1982, laissant en suspens le sort de quatre vingts de nos collègues (dont 60 postulants).

Si le principe de leur titularisation est acquis, les chercheurs et I.T.A. connaissent des problèmes comparables de blocages de carrières et de déclassement.

X

X

X

Sur tous ces problèmes, (blocages de carrière, sous-classement, précarité d'emploi), l'Université continuera de saisir la tutelle afin d'obtenir les moyens de titularisation et l'intégration des personnels nécessaires à la réalisation de ses missions.

Le Vice-Président
 Chargé de la Politique des Personnels.